

LETTRE A TOUTES LES CAISSES n° DAJI-2021-577

Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

Bobigny, le 01/10/2021

Objet : Info DPO – Baromètre d'image MSA

Madame, Monsieur le Directeur Général,
Madame, Monsieur le Directeur,

Je vous informe de la décision du Directeur Général de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole de mettre en œuvre le traitement de données à caractère personnel, dénommé «**Baromètre d'image MSA**», dont la **finalité** est l'évaluation de l'image de la MSA, de la notoriété et des valeurs de l'institution, permettant d'affiner la stratégie de communication et d'influence.

Le traitement a pour **objectifs** de :

- évaluer la perception et l'image de la MSA,
- identifier les attentes en matière d'information et de communication,
- mesurer les attentes des adhérents et des non-adhérents sur les missions de la MSA,
- quantifier les avantages et les inconvénients de l'institution,
- permettre d'établir des priorités d'actions auprès du public pour soutenir la stratégie MSA et mesurer les effets dans le temps.

La **population** concernée par le traitement recense environ 1 000 personnes et se scinde en deux volets. Pour le volet qualitatif, sont visés les groupes d'adhérents non-élus et élus, les leaders d'opinion (*parlementaires et maires*) et les journalistes. Pour le volet quantitatif, les adhérents de la MSA sont interrogés.

Ce traitement a été inscrit dans le registre des traitements nationaux. Toutes les Caisses de Mutualité Sociale Agricole sont concernées par le traitement.

Par conséquent, vous trouverez ci-joint une copie de la mention d'information, laquelle devra être publiée sur le site Internet et affichée dans les locaux de votre caisse pendant toute la durée du traitement. Par ailleurs, l'e-mail d'invitation de l'enquête image MSA envoyé aux personnes concernées, contient également une mention d'information relative au traitement.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur Général, Madame, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

**Signée par la Directrice des Affaires Juridiques
et Institutionnelles**

Agnès CADIOU

Nombre de document(s) annexe(s) : 1
Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par Margaux CHOULEUR
☎ 01 41 63 73 44

Mention d'information

Baromètre d'image MSA

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « **Baromètre d'image MSA** » dont la **finalité** est l'évaluation de l'image de la MSA, de la notoriété et des valeurs de l'institution, permettant d'affiner la stratégie de communication et d'influence.

Le traitement a pour **objectifs** de :

- évaluer la perception et l'image de la MSA,
- identifier les attentes en matière d'information et de communication,
- mesurer les attentes des adhérents et des non-adhérents sur les missions de la MSA,
- quantifier les avantages et les inconvénients de l'institution,
- permettre d'établir des priorités d'actions auprès du public pour soutenir la stratégie MSA et mesurer les effets dans le temps.

Les catégories d'informations traitées pour les groupes d'adhérents non-élus et élus, les leaders d'opinion (*parlementaires et maires*), les journalistes et les adhérents de la MSA sont les suivantes :

- Données d'identification,
- Vie professionnelle.

La durée de conservation des données par la CCMSA est de deux mois maximum. Pour les besoins de l'enquête, les données personnelles sont traitées et conservées par Kantar, durant toute la durée du marché, à partir du 1er mai 2021 jusqu'aux prochaines vagues et au maximum jusqu'au 31 décembre 2024 au maximum.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé à la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole en tant que destinataire interne, au prestataire Kantar et à WeFieldwork (sous-traitant de Kantar), en tant que destinataires externes.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données qui vous concernent. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07